

ARRETE

Alternat Lieu-dit La Bretonnerie  
Remplacement poteau téléphonique

Le Maire d'OUZOUER SUR TREZEE (Loiret),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2213-1 et L2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande présentée par l'entreprise SCOPELEC, sise 17 Rue Pierre et Marie Curie 45140 INGRE pour le compte de la Société UI NORMANDIE CENTRE sise 3 Avenue Philippe Lebon ZI du Grand Launay - BP 90246 - 76124 LE GRAND QUEVILLY CEDEX, pour le remplacement d'un poteau téléphonique, Lieu-dit La Bretonnerie à OUZOUER SUR TREZEE,

Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité du passage sur les voies publiques communales et à l'intérieur de l'agglomération,

N° 96/21

ARRÊTÉ

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Pour les besoins des travaux précités, qui auront lieu à partir du 9 Décembre 2021 pour une durée de 6 jours, Lieu-dit La Bretonnerie, la circulation sera alternée manuellement, par panneaux B15 et C18, au droit du chantier.

Des panneaux réglementaires de signalisation seront installés, par le demandeur, sur cette voie.

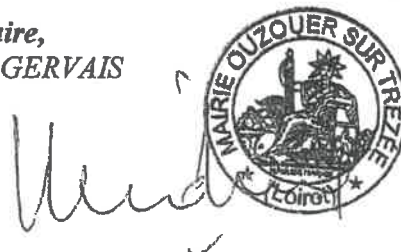
**ARTICLE 2** : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BRIARE,
- au Chef du Centre de Première Intervention d'OUZOUER SUR TREZEE,
- au Responsable de l'Agence Territoriale de Sully sur Loire
- à la Société UI NORMANDI CENTRE
- à l'entreprise SCOPELEC

*Fait à OUZOUER SUR TREZEE, le 18 novembre 2021.*

Le Maire,  
Denis GERVAIS



POUR LE MAIRE EMPÊCHÉ  
L'ADJOINT E